

## Mon ostie de ...

Josselyne Gérard

---

Number 8, 1978

Syntaxe et sémantique du français

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/800064ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/800064ar>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0315-4025 (print)

1920-1346 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this article

Gérard, J. (1978). Mon ostie de .... *Cahier de linguistique*, (8), 163–179.  
<https://doi.org/10.7202/800064ar>

Les sacres québécois présentent, par rapport à l'accord du déterminant et du nom, un comportement particulier. Dans une construction du type Det  $N_1$  de  $N_2$ , le déterminant s'accorde avec  $N_2$  directement, par dessus  $N_1$  qui est un sacre.

- (1) *Cette tabarnak de folle.*
- (2) *Ce tabarnak de fou.*
- (3) *Ma christ de niaiseuse.*
- (4) *Mon christ de niaiseur.*
- (5) *C'est une calice d'énergante.*
- (6) *C'est un calice d'énergant.*
- (7) *C'est une ostie d'achalante.*
- (8) *C'est un ostie d'achalant.*

Non seulement l'accord du déterminant peut se faire avec  $N_2$ , mais il ne peut se faire qu'avec lui. En effet, si l'on attribuit au déterminant le genre et le nombre du sacre, on devrait obtenir les expressions suivantes.

- (9) *Ce tabarnak de fou.*
- (10) *\*Ce tabarnak de folle.*

---

\* Je tiens à remercier Claire Blanche-Benveniste, Benoît de Cornulier et Paul Hirschbühler pour leurs remarques et leurs suggestions, et plus particulièrement Serge Montreuil qui m'a fourni un très grand nombre d'exemples de sacres québécois.

- (11) *Un calice d'énervant.*
- (12) *\*Un calice d'énervante.*
- (13) *Mon christ de niaiseur.*
- (14) *\*Mon christ de niaiseuse.*
- (15) *\*Une ostie d'achalant.*
- (16) *Une ostie d'achalante.*

Or, les constructions où le  $N_2$  est d'un genre différent du sacre sont agrammaticales. On peut donc en déduire que l'accord du déterminant se fait obligatoirement avec  $N_2$ .

Ce type de comportement n'est d'ailleurs pas spécifique aux sacres québécois puisqu'on le rencontre avec certains jurons français tels que "putain", "bordel", "nom de Dieu", "diable", etc.

- (17) *Ce putain de camion.*
- (18) *Cette putain de voiture.*
- (19) *Ce bordel de collège.*
- (20) *Cette bordel d'école.*
- (21) *Ce nom de Dieu de chat.*
- (22) *Cette nom de Dieu de chatte.*
- (23) *Un diable de bonhomme.*
- (24) *Une diable de bonne femme.*

C'est également le cas avec "espèce" et "drôle" qui ne sont pas, à proprement parler, des jurons.

- (25) *C'est un espèce de fou.*
- (26) *C'est une espèce de folle.*
- (27) *C'est un drôle de garçon.*
- (28) *C'est une drôle de fille.*

Le terme "espèce" présente d'ailleurs un comportement assez remarquable dans la mesure où le déterminant peut s'accorder avec  $N_1$  tout comme avec  $N_2$ .

(29) *C'est un espèce de dingue.*

(30) *C'est une espèce de dingue.*

Par ailleurs, contrairement aux jurons et aux sacres, "espèce" et "drôle" ne peuvent s'employer seuls, comme interjections.

(31) *Putain ! Bordel ! Nom de Dieu ! Diable !*

(32) *Ostie ! Tabarnak ! Calice ! Christ !*

(33) *\*Espèce ! \*Drôle !*

Ces deux cas particuliers seront donc laissés de côté. L'étude portera uniquement sur les sacres qui, par leur nombre et leur emploi fréquent, offrent des possibilités d'analyse et de vérification très grandes, plus encore que les jurons.

Avant d'aller plus loin dans l'analyse des sacres, il est intéressant de comparer les constructions où ils figurent avec celles étudiées par Jean-Claude Milner (1974). Ces dernières qui contiennent des noms de qualités présentent des similitudes avec les nôtres, tant sur le plan syntaxique que sémantique.

(34) *Ce crétin de Pierre.*

(35) *Cet idiot de gendarme.*

Ces constructions présentent, en apparence du moins, une structure identique de la forme Det  $N_1$  de  $N_2$ . De plus, elles servent à porter un jugement, de préférence défavorable, sur quelqu'un, tout comme les sacres. La seule différence semble résider dans le fait que ce soit plutôt le nom de qualité,  $N_1$ , qui exprime le jugement porté alors qu'avec les sacres, cette fonction est généralement dévolue à  $N_2$ . Ce n'est cependant pas toujours le cas avec les sacres,  $N_2$  pouvant être "neutre" de ce point de vue.

(36) *Mon christ de frère.*

Le sacre possède alors une fonction qualificative. Il se distingue cependant encore du nom de qualité par son contenu sémantique moins précis.

Néanmoins, la structure syntaxique des constructions avec noms de qualité semble la même que celle des constructions contenant des saccres. Or, le déterminant s'accorde toujours avec le nom de qualité,  $N_1$ .

- (37) *Cette crapule de banquier.*
- (38) \**Ce crapule de banquier.*
- (39) *Cette fripouille de général.*
- (40) \**Ce fripouille de général.*

Dans certains cas où le nom de qualité a deux formes morphologiques, une féminine et une masculine, on assiste également à un phénomène de concordance entre  $N_1$  et  $N_2$ ,  $N_2$  gouvernant le choix de la forme de  $N_1$ <sup>1</sup>.

- (41) *Ce crétin de Pierre.*
- (42) *Cette crétine d'Anne-Marie.*
- (43) *Un idiot de flic.*
- (44) *Une idiote de surveillante.*
- (45) \**Cette crétine de Pierre.*
- (46) \**Ce crétin d'Anne-Marie.*
- (47) \**Un idiot de surveillante.*
- (48) \**Une idiote de flic.*

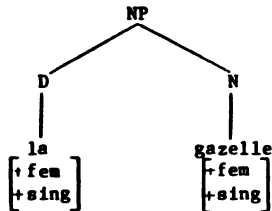
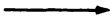
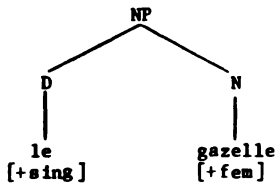
Ce phénomène de concordance entre les deux noms n'affecte cependant en rien l'accord du déterminant. Il se trouve que dans les cas où la forme de  $N_1$  dépend de celle de  $N_2$ , le déterminant de  $N_1$  aura le même genre et le même nombre que  $N_2$  sans que l'on puisse pour autant en déduire que le déterminant s'accorde avec  $N_2$ . Ces constructions se comportent donc, vis-à-vis de l'accord, de façon tout-à-fait régulière.

---

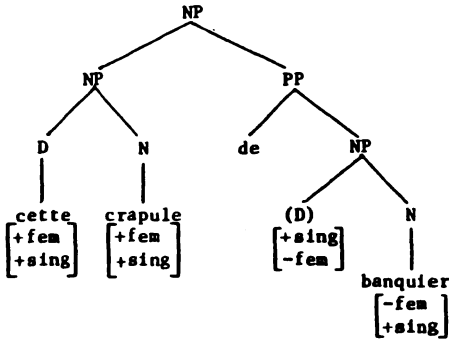
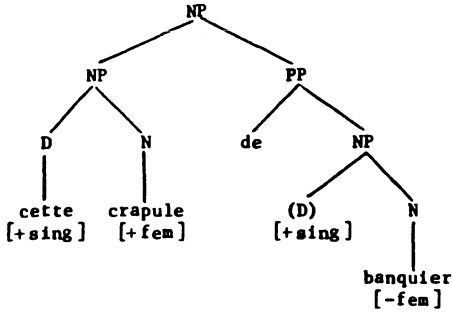
1. La forme " salope " fait exception à cette règle puisqu'elle peut apparaître avec un  $N_2$  masculin : *Cette salope de Pierre.*

Ce comportement particulier des noms de qualité pourrait éventuellement fournir une solution au problème de l'accord du déterminant et du sacre si ce dernier présentait deux formes morphologiques différentes, une pour le féminin et l'autre pour le masculin. Ce n'est cependant pas le cas et c'est pourquoi nous tenterons une approche différente du problème en tâchant de remettre en question le statut nominal des sacres.

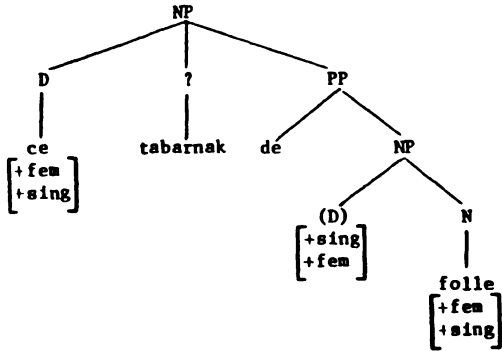
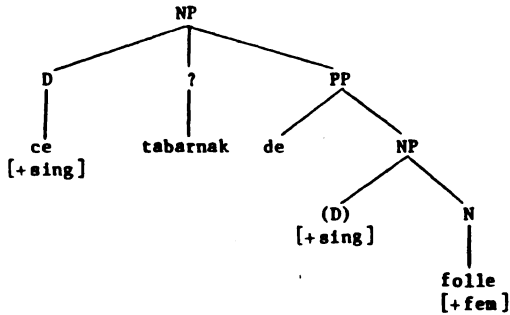
Si les sacres n'étaient pas des noms, l'accord du déterminant avec  $N_2$  entrerait dans le cadre général de l'accord tel que l'a traité Gilles Fauconnier (1974). Selon ce dernier, les noms figurent dans le lexique accompagnés d'un trait de genre et les articles, d'un trait de nombre. Après l'insertion lexicale, des règles d'accord permettent d'attribuer à un déterminant le trait en genre du nom et au nom le trait en nombre du déterminant lorsque ces deux éléments figurent dans un même réseau de corréférence. C'est ainsi que dans la structure suivante, l'article reçoit le trait <+fem> du nom tandis que le nom reçoit le trait <+sing> du déterminant.



Dans un syntagme nominal complexe du type de (37), le déterminant recevrait le trait en genre du  $N_1$ , tandis que  $N_1$  recevrait le trait en nombre du déterminant.



Cependant, si l'élément qui suit le déterminant n'était pas un nom, l'accord devrait nécessairement se faire entre celui-ci et  $N_2$ .



Plusieurs arguments militent en faveur d'un statut autre que nominal pour les sacres.

1. Ils sont susceptibles d'un emploi interjectif. Or, de nombreuses interjections ne peuvent jamais s'employer comme nom. C'est le cas de "zut", "Ah", "Hé", "Oh". Mais il n'en est pas de même de toutes les interjections ainsi qu'en témoignent "putain" et "merde", par exemple. L'emploi interjectif des sacres ne constitue donc pas un argument majeur contre leur statut nominal.



2. Ils n'ont pas de sens propre. Cette particularité se vérifie à deux niveaux. Premièrement, ils sont interchangeables sans qu'il y ait de modification du sens de l'énoncé.

(49) *L'ostie de fou a failli m'écraser.*

(50) *Le tabarnak de fou a failli m'écraser.*

(51) *Le christ de fou a failli m'écraser.*

Ces trois énoncés sont rigoureusement synonymes, y compris au niveau de leurs implications. Dans les trois cas, la phrase implique un acte plus ou moins involontaire dû à la folie. Si l'on compare ces résultats avec ceux provenant d'un test similaire, effectué sur les constructions contenant des noms de qualité, on observe un comportement totalement différent.

(52) *Cet imbécile de Pierre a failli m'écraser.*

(53) *Ce dingue de Pierre a failli m'écraser.*

(54) *Cet assassin de Pierre a failli m'écraser.*

Alors que les deux premières phrases laissent entendre que Pierre a agi involontairement (encore qu'elles se différencient entre elles sur le plan du contenu sémantique littéral), la troisième implique de la part de Pierre un acte volontaire.

Deuxièmement, l'absence de sens propre pour chaque sacre permet de les construire en série, à la seule condition d'intercaler un "de" entre chacun d'eux.

(55) *Mon ostie de calice de tabarnak ... de fou.*

La longueur de ce type de construction n'a pas de limite théorique, ce qui serait le cas si chaque sacre introduisait un sens particulier à l'intérieur de l'énoncé. C'est en effet ce qui se passe avec les noms de qualité.

(56) *?Cet idiot d'imbécile de crétin de Pierre.*

Cette dernière phrase est difficile à interpréter à cause de l'accumulation de noms de qualité, ce qui indique bien que chaque nom

est en lui-même porteur d'un sens spécifique, à la différence des sacres.

La possibilité de combiner les sacres sans contrainte d'ordre sémantique semble indiquer que, du point de vue sémantique, du moins, ce ne sont pas des noms, à proprement parler.

3. Le sacre joue le rôle d'un adverbe modifiant un adjectif lorsque le  $N_2$  exprime une qualité.

(57) *C'est un ostie de niaiseux.*

(58) *C'est une calice de folle.*

Dans chacune des phrases précédentes, le sacre a plus ou moins la fonction sémantique de "très" et les phrases pourraient se paraphraser respectivement par (59) et (60).

(59) *Il est très niaiseux.*

(60) *Elle est très folle.*

Cette fonction sémantique particulière est encore plus évidente lorsque  $N_2$  est modifié par un adjectif.

(61) *C'est un ostie de gros camion.*

(62) *C'est une calice de belle maison.*

La sacre porte alors, non plus sur  $N_2$ , mais sur l'adjectif et chacun des exemples équivaut plus ou moins aux exemples suivants.

(63) *C'est un très gros camion.*

(64) *C'est une très belle maison.*

Si l'on compare le sacre au nom de qualité dans ces mêmes constructions, on constate que le comportement du sacre est encore une fois bien particulier. En effet, en aucune façon le nom de qualité ne peut avoir le sens d'un adverbe modifiant le  $N_2$  ou l'adjectif. Il conserve sa valeur de nom de qualité qui est proche de celle d'un adjectif. Ainsi, dans les exemples suivants,  $N_1$  porte directement

sur  $N_2$  en le qualifiant et se trouve sémantiquement sur le même plan que l'adjectif modifiant  $N_2$ .

(65) *C'est un imbécile de sale flio.*

(66) *C'est une fripouille de gros banquier.*

Dans les deux cas, le sens de  $N_1$  s'additionne à celui de l'adjectif qui qualifie  $N_2$  mais jamais ne modifie directement cet adjectif, à la manière des sacres.

La similitude sémantique entre le sacre et l'adverbe semble militer, une fois de plus, contre le statut nominal du premier.

Pourtant, le comportement syntaxique du sacre en ferait plutôt un nom.

1. Il peut se trouver en position de complément, après la préposition "en".

(67) *Elle est belle en*  $\left. \begin{array}{l} \text{ciboire} \\ \text{ostie} \\ \text{tabarnak} \end{array} \right\}$ .

Bien que, sémantiquement, le sacre joue, dans ce type de construction, le rôle d'un adverbe modifiant l'adjectif (*Elle est très belle*), il n'occupe aucunement la position syntaxique normale d'un adverbe, ainsi qu'en témoignent les exemples (68).

(68) *\*Elle est belle en*  $\left. \begin{array}{l} \text{très} \\ \text{beaucoup} \\ \text{énormément} \\ \text{plus} \\ \text{autant} \\ \text{peu} \\ \text{trop} \end{array} \right\}$ .

D'une manière générale, la préposition "en" introduit un nom, sauf dans les rares cas où elle sert à relier un verbe principal à un participe présent.

- (69) *Il dort en ronflant.*
- (70) *Elle est en colère.*
- (71) *Elle était très en beauté.*
- (72) *Ils voyagent en voiture.*
- (73) *Madine passe ses vacances en Camargue.*
- (74) *Nous vivons en banlieue.*
- (75) *Un gamin déguisé en clochard.*
- (76) *Il s'exprime en anglais.*

Les exemples de (70) à (76) sont très disparates et il est fort possible que l'on ait affaire à plusieurs prépositions "en" plutôt qu'à une seule. Cette préposition introduit en effet différents types de compléments (lieu, moyen, manière, ...). Mais il n'en demeure pas moins qu'elle introduit dans tous ces cas un nom.

Par ailleurs, il existe, en dehors des sacres, un nom qui se comporte de la même manière que ces derniers, et du point de vue syntaxique, et du point de vue sémantique. Il s'agit de "diable".

- (77) *Elle est belle en diable.*

Cette phrase est paraphrasable par (78), ce qui indique clairement que "diable" joue le rôle d'un adverbe modifiant l'adjectif.

- (78) *Elle est très belle.*

Par ailleurs, "diable" ne peut être qu'un nom puisqu'il peut être précédé d'un déterminant et modifié par un adjectif.

- (79) *C'est un beau diable.*

L'adverbe correspondant à "diable" est "diablement" et la phrase suivante, où l'adjectif est modifié par "diablement" est synonyme de (77).

(80) *Elle est diablement belle.*<sup>2</sup>

Tout porte donc à croire que les sacres introduits par "en" et qui modifient un adjectif sont des noms.

2. Le sacre peut apparaître après un article indéfini, en position attribut.

(81) *Pierre est un christ.*

Il peut même, dans cette position, être modifié par un adjectif.

(82) *Pierre est un maudit christ.*

Ces deux faits militent également en faveur d'un statut nominal pour ces éléments.

3. Le sacre peut apparaître après un adjectif possessif, en position disloquée ou lorsqu'il sert d'apostrophe ou d'injure.

(83) *Toi, mon tabarnak, tu peux toujours causer, plus personne t'écoute.*

(84) *Mon tabarnak ! Mon christ ! Mon ostie !*

4. Le sacre peut enfin être introduit par un article défini, éventuellement précédé d'un adjectif, en position sujet ou complément.

(85) *Le maudit christ m'a frappé*

(86) *As-tu vu le gros ostie qui chiale ?*

L'ensemble des arguments présentés ci-dessus permet de conclure au caractère nominal des sacres, bien que sémantiquement ils semblent appartenir à une classe particulière. Le problème de l'accord du déterminant dans les constructions Det  $N_1$  de  $N_2$  reste par conséquent

---

2. Le nom "diable" présente un autre parallèle intéressant avec les sacres. Il peut en effet entrer dans la construction étudiée ici, la structure Det  $N_1$  de  $N_2$  et l'accord du déterminant se fait avec  $N_2$  plutôt qu'avec  $N_1$ .

*Un diable de garçon.*<sup>1</sup>

*Une diable de fille.*

entier dans la mesure où, le sacre étant un nom, le déterminant devrait s'accorder avec lui. Une première solution consisterait à envisager l'engendrement du déterminant à la gauche du nom avec lequel il s'accorde et à proposer une règle de déplacement qui extraierait le nom de son syntagme nominal d'origine et permettrait ainsi l'insertion ultérieure d'un sacre entr. le déterminant et le nom. L'accord devrait nécessairement se faire avant le déplacement du nom et la dérivation aurait plus ou moins la forme suivante.

(87) *Mon frère...*

(88) *Mon ... frère.*

(89) *Mon ostie ... frère.*

(90) *Mon ostie de frère.*

Une telle solution soulève plusieurs problèmes. Tout d'abord, l'existence même d'une règle ne déplaçant qu'un nom sans son déterminant n'a apparemment jamais été proposée pour le français et elle semble intuitivement douteuse.

De plus, la relation sémantique entre le déterminant et le nom peut être différente au niveau profond et à la surface, ce qui peut apporter des complications quant à l'interprétation. En effet, le possessif qui indique bien une relation de possession en (92) n'a plus du tout ce sens en (93).

(92) *Mon Pierre.*

(93) *Mon ostie de Pierre.*

Par ailleurs, l'insertion du sacre à l'intérieur du syntagme nominal est, elle aussi, une opération assez douteuse, dont on a pas encore proposé d'exemples. La règle qui en rendrait compte semble donc difficile à justifier.

Une solution différente de celle-ci nous est fournie par les exemples où le sacre est précédé d'un déterminant. C'est le cas des phrases (81) à (86). En effet, le déterminant est tantôt masculin, tantôt féminin selon le genre du référent.

- (81) *Pierre est un christ.*  
 (94) *Marie est une christ.*  
 (83) *Toi, mon tabarnak, ...*  
 (95) *Marie, ma tabarnak, ...*  
 (84) *Mon tabarnak !*  
 (96) *Ma tabarnak !*  
 (85) *Le maudit christ, je parle de Pierre, m'a frappé.*  
 (97) *La maudite christ, je parle de Marie, m'a frappé.*  
 (86) *Le gros ostie, je veux dire Jean, s'est arrêté de chialer.*  
 (98) *La grosse ostie, je veux dire Debbie, s'est arrêtée de chialer.*

Dans ces exemples, il est absolument impossible d'établir un lien entre le déterminant et un nom autre que le sacre lui-même. Le seul nom avec lequel le déterminant puisse s'accorder est le sacre. On est alors amené à la conclusion que le sacre est un nom tantôt masculin, tantôt féminin, selon son référent. Il s'agirait plus exactement de deux noms, l'un masculin, l'autre féminin, ayant la même forme morphologique.

On se trouve ainsi ramené à l'hypothèse précédemment rejetée, lors de la comparaison des constructions contenant un sacre et de celles contenant un nom de qualité. En effet, l'absence de changement morphologique entre le féminin et le masculin, dans le cas des sacres, contrastait avec le comportement de noms tels que "idiot" ou "crétin".

- (99) *Cet idiot de Pierre.*  
 (100) *Cette idiote de Marie.*  
 (101) *Ce crétin de violoniste.*  
 (102) *Cette crétine de violoniste.*

Certains noms de qualité se comportent cependant comme les sacres, le genre n'affectant aucunement la forme morphologique du mot. C'est le cas de "imbécile".

(103) *Cet imbécile de Pierre.*

(104) *Cette imbécile de Marie.*

On a bien là un cas comparable aux constructions contenant des sacres.

On peut donc considérer que les sacres ont les deux genres, masculin et féminin. Autrement dit, il existe, pour chaque sacre, deux mots distincts, et par conséquent deux entrées lexicales distinctes, chacune marquée d'un trait en genre spécifique.

Le choix de la forme masculine ou féminine ne dépendrait en aucune façon d'un phénomène d'accord, mais plutôt du genre du référent du sacre. Ainsi "mon tabarnak" désigne un être masculin tandis que "ma tabarnak" désigne un être féminin<sup>3</sup>. On peut considérer qu'il en est de même dans les constructions du type Det  $N_1$  de  $N_2$ . Le sacre ( $N_1$ ) correspondrait à deux entrées lexicales distinctes selon le genre du référent. Dans "ma tabarnak de folle", le sacre porterait le trait <+fem>, son référent étant une femme ; par contre dans "mon tabarnak de fou", "tabarnak" serait marqué <-fem>. Quant à la concordance de genre que l'on peut observer de manière constante entre  $N_1$  et  $N_2$ , on en rendrait compte comme d'un phénomène de restriction sélectionnelle. Les deux noms ayant en effet le même référent, ils doivent obligatoirement avoir le même genre sans pour autant que l'un s'accorde avec l'autre.

La sémantique de ces constructions fournit un argument supplémentaire en faveur de notre traitement. Dans les constructions Det  $N_1$  de  $N_2$ , le sacre peut être précédé d'un adjectif.

(105) *Un gros ostie de fou.*

(106) *La maudite tabarnak de folle.*

---

3. Les sacres, particulièrement lorsqu'ils sont introduits par le possessif, désignent généralement des êtres humains.



Or, cet adjectif se rapporte sémantiquement à "ostie" et à "tabarnak", jamais à  $N_2$ . Les deux adjectifs "gros" et "maudit" ont d'ailleurs une propriété un peu particulière pour des adjectifs : ils servent d'intensifieur au sacre plutôt qu'ils ne qualifient la personne à laquelle il s'adresse.

Le fait pour le sacre d'être modifié par un adjectif confirme son caractère nominal et le met sur le même plan que  $N_2$ . Le sacre est donc, en tant que nom, un élément autonome doué d'une signification propre qui peut être modifié par un adjectif et un déterminant<sup>4</sup>.

Josselyne Gérard  
Université de Paris VIII

---

4. Le choix de l'adjectif a parfois un rapport avec le sens premier du sacre en tant que terme religieux. C'est assez curieusement le cas de "ostie pourrie" et de "ostie toastée".  
*L'ostie pourrie de vieux cave.*  
*Toi, mon ostie toastée, tu vas payer.*

## RÉFÉRENCES

- Charest, Gilles, *Le Livre des sacres et des blasphèmes québécois*, Montréal, L'Aurore, 1974.
- Clapin, Sylva, *Dictionnaire canadien-français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974 (édition originale de 1894).
- Fauconnier, Gilles, *Coréférence : sémantique ou syntaxe*, Paris, Le Seuil, 1974.
- Glossaire du parler français au Canada*, La société du Parler français au Canada, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968.
- Harrap's French-English Dictionary of Slangs and Colloquialisms*, Joseph Marks, Paris, Bordas, 1971.
- Klinkenberg, Andreas, *Le Problème de l'accord en français moderne*, 2e édition, Copenhague, Munksgaard, 1950.
- Le Bidois, Georges et Robert Le Bidois, *Syntaxe du français moderne, ses fondements historiques et psychologiques*, tome 2, 2e édition, Paris, Picard, 1971.
- Milner, Jean-Claude, *Arguments linguistiques*, Tours, Mame, 1973.